



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU RUISSEAU TENUE LE MARDI 4 JUIN 2024 À 18 H AU RESTAURANT MIKES DE SAINT-LIN-LAURENTIDES.

| Gestion des présences et des absences | Présent(e) | Absent (e) | Année de l'élection |
|---|------------|------------|---------------------|
| Mme Geneviève Laforest, directrice | √ | | s.o. |
| M. Sébastien Adam, directeur adjoint | √ | | s.o. |
| Mme Audrey Rivet-Baillargeon, membre parent | √ | | 2022 (2) |
| Mme Karine Ballard, membre parent | √ | | 2022 (2) |
| M. Kodjo Toussaint Agbehonou, membre parent | √ | | 2022 (2) |
| Mme Mélanie Pimparé, membre parent | √ | | 2023 (2) |
| Parent membre 5, membre parent | √ | | 2023 (2) |
| Mme Medawa Awi, membre substitut | | √ | 2023 (1) |
| M. Kwami Anani Odave, membre substitut | | √ | 2023 (1) |
| Mme Stéphanie Trudeau, technicienne en service de garde | √ | | s.o. |
| Mme Geneviève Magnan, secrétaire d'école | √ | | s.o. |
| Mme Rébecca Pepin, enseignante | √ | | s.o. |
| Mme Valérie Larochelle, enseignante | √ | | s.o. |
| Mme Émilie Varin, enseignante | √ | | s.o. |
| Mme Andréanne Pelletier, enseignante substitut | | √ | s.o. |

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Geneviève Laforest débute la rencontre à 18 h 26.

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum étant atteint, la rencontre peut avoir lieu.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Audrey Rivet-Baillargeon fait la lecture de l'ordre du jour. Deux points seront ajoutés :
9.1 journées pédagogiques du mois d'août 2024 et 9.2 paiements des activités/sorties scolaires.

Il est proposé par Mme Karine Ballard et secondé par Mme Valérie Larochelle d'adopter l'ordre du jour avec les points ajoutés.

CÉ-001-20240604

ADOPTÉ

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du CE de mai 2024

Il est proposé par Mme Audrey Rivet-Baillargeon et secondé par Stéphaney Trudeau d'adopter le procès-verbal de la rencontre tenue le 28 mai 2024.

CÉ-002-20240604

ADOPTÉ

5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2024 (au besoin)

Mme Geneviève Laforest mentionne qu'elle est toujours en réflexion pour que l'école participe au projet vidéo de la ville. Un suivi sera fait par courriel à la ville lorsque les travaux seront terminés.

POINTS DE SUIVI (10 min.)

6. Bons coups

- ♥ M. Kodjo Toussaint Agbehonou tient à féliciter la présidente, Mme Audrey Rivet-Baillargeon pour sa grande amélioration pour la gestion du temps des rencontres du conseil.
- ♥ M. Sébastien Adam tient quant à lui à féliciter Mme Geneviève Laforest pour sa capacité d'adaptation à notre grande école.
- ♥ Mme Stéphaney Trudeau félicite son équipe du service de garde/diner pour son beau travail tout au long de l'année scolaire.
- ♥ Mme Karine Ballard félicite l'équipe-école. Elle est très contente que ses enfants fassent partie de cette belle école. Elle trouve le personnel très accueillant et heureux.
- ♥ Mme Karine Ballard félicite le comité de la course couleur. Cette activité fut appréciée de tous.
- ♥ Mme Geneviève Laforest félicite M. Jonathan Cadieux pour l'organisation de trois sorties culturelles en peu de temps. Les élèves ont grandement apprécié.
- ♥ Mme Audrey Rivet-Baillargeon félicite l'implication des parents envers l'école.
- ♥ Mme Valérie Larochelle félicite le comité CSP pour l'activité Profémon Go. Encore une fois, cette activité fut grandement appréciée.
- ♥ Mme Valérie Larochelle tient à remercier Mme Émilie Varin pour son bon travail et toute l'implication envers l'école.

7. Suivi du comité de parents

Mme Audrey Rivet-Baillargeon informe les membres sur le portrait des nouvelles écoles qu'il y aura au sein du Centre de Service Scolaires.

Mme Geneviève Laforest informe les membres qu'il y aura un concours pour le nom du nouveau parc dans le domaine Seigneurie villemory. L'inauguration de celui-ci sera faite à la rentrée scolaire.

POINTS DE CONSULTATION

Aucun

POINTS D'ADOPTION

Aucun

POINTS D'APPROBATION

Aucun

POINTS D'INFORMATION (15 min)

8. Correspondance

Aucune

9. Questions diverses

9.1 Journées pédagogiques du mois d'août 2024

Mme Stéphaney Trudeau informe les membres qu'elle n'a pas de locaux pour accueillir les élèves pour les journées pédagogiques du mois d'août 2024. Elle demande à ce que son service de garde soit fermé durant ces journées. Après discussion, les membres acceptent, mais demandent à ce que tous les parents en soient informés d'ici peu.

9.2 Méthode de paiement

Mme Mélanie Pimparé s'informe si les parents pourraient avoir la possibilité de payer leurs frais d'activités / sorties par internet (Mozaïk). Mme Geneviève Laforest mentionne que les paiements par internet sont instaurés aux écoles secondaires seulement et qu'éventuellement, les écoles primaires auront cette méthode également.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant complété, Mme Rébecca Pepin propose la levée de l'assemblée à 19h30.



Audrey Rivet-Baillargeon, présidente



Geneviève Laforest, directrice

